

DIEPPE

L'avenir de la mer au cœur du débat, ce soir

Un débat national sur les enjeux du littoral, de la biodiversité marine et de l'éolien en mer fait étape à Dieppe ce mardi. Le développement en Manche des zones à usage industriel inquiète les pêcheurs.

FRANCK WEBER

Usages industriels et zones de protection environnementale. C'est le nom d'un document qui inquiète au plus haut point les pêcheurs normands... Cette carte de la Manche, dévoilée le 1^{er} décembre 2023 dans le cadre du débat public sur la planification maritime, avec ses parallélogrammes colorés et ses zones hachurées, est rejetée de « façon catégorique » par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM).

« Où allons-nous pouvoir pêcher, s'inquiète le Tréportais William Devismes, le vice-président du CRPMEM, président de la commission environnement. 70% de la Manche va nous être interdite ! » Le document vise à ajouter 7 à 11 GW de capacité éolienne en mer sur la façade normande, calculent les pêcheurs, « ce qui représente une menace sérieuse pour la pêche artisanale et empiète directement sur les zones de pêches historiques du littoral ».

« UNE PROFONDE INQUIÉTUDE »

Dans un communiqué publié le 5 janvier, le Comité régional des pêches souligne : « Cette décision, prise sans concertation préalable avec les acteurs locaux, suscite une profonde inquiétude au sein de la profession. » Le CRPMEM a déjà envoyé, en ce sens, un courrier au président du conseil régional et



Les pêcheurs normands redoutent de voir leurs zones d'activité professionnelle se réduire toujours plus Photo d'archives

aux présidents des conseils départementaux.

L'éolien en mer, c'est justement l'un des enjeux du débat public organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP) : « Le débat se tient du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024 pour permettre à

toute personne de prendre part à l'élaboration de choix qui seront faits en 2024 sur l'avenir de la mer et de l'éolien en mer », indique la CNDP. Dans ce cadre, un rendez-vous est prévu à Dieppe, ce mardi 16 janvier, de 10 heures à 13 heures, sur le marché de la place Nationale.

L'équipe de la CNDP recueillera les arguments de ceux qui voudront bien s'exprimer sur ce sujet. « Un espace documentation avec des infographies sur les enjeux en mer et du littoral sera à la disposition du public, ainsi que des outils numériques pour découvrir les principaux enjeux

« La profession n'a pas été consultée. Tout a été fait en catimini, sans concertation, sans information »

William Devismes, vice-président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins

du débat, se forger son propre avis et partager ses arguments et ses priorités. »

« La carte proposée pour la zone au large de la côte d'Albâtre est préoccupante, poursuit William Devismes. Il y a trois zones au-dessus de Fécamp, entre Dieppe et Saint-Valéry-en-Caux. Des zones cruciales pour l'activité de la pêche normande, notamment pour la coquille Saint-Jacques, les bulots et les crustacés. La profession n'a pas été consultée. Tout a été fait en catimini, sans concertation, sans information, il nous a fallu trois semaines pour avoir les cartes. »

Au large de Dieppe et du Tréport, l'implantation d'un parc de 61 éoliennes est déjà actée. Les travaux doivent démarrer cette année et la mise en service est prévue en 2026. Les négociations en ce qui concerne les indemnités des pêcheurs pour compenser la perte de chiffre d'affaires, engendrée par les restrictions de pêche, sont toujours en cours.